

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00110
Numéro SIREN : 502 618 614
Nom ou dénomination : MELODI

Ce dépôt a été enregistré le 09/03/2022 sous le numéro de dépôt 2248



Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 09 MARS 2022
sous le n° A

MELODI

Société A Responsabilité Limitée

7 Rue des Ponnières

21121 FONTAINE-LES-DIJON

**Rapport du Commissaire à la Transformation et du Commissaire aux Comptes
sur la transformation de la société MELODI, société à responsabilité limitée,
en société par actions simplifiée**

MELODI

Société A Responsabilité Limitée

7 Rue des Ponnières

21121 FONTAINE-LES-DIJON

Rapport du Commissaire à la Transformation et du Commissaire aux Comptes sur la transformation de la société MELODI, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

Aux Associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 2 mars 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Le total du chiffre d'affaires réalisé sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 s'élève à 1 575 445 € contre 1 308 784 € au titre de l'exercice précédent. Le résultat net ressort à 276 014 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 contre 194 277 € au titre de l'exercice précédent.
- Le montant des capitaux propres s'élève à 1 380 066 € au 31 décembre 2021 y compris un capital social de 700 000 € et un résultat net de 276 014 €. L'actif de la société au 31 décembre 2021 est composé notamment de titres de participation pour un montant de 1 566 399 €, de comptes courants envers les filiales pour un montant de 531 160 €.

**MISSION DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Dijon, le 7 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes et Commissaire à la Transformation

Exco Socodec

Loïc VALICHON